

# Résumé d'évaluation

## Projet de gestion Intégrée de Ressources en Eau (GIRE 2) / NIGER-HYCOS de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN)

Pays : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire,  
Guinée, Mali, Niger, Nigéria, Tchad

Secteur : Bassin transfrontalier

Évaluateur : **Hydro-RD International**

Date de l'évaluation : **Mai 2017**

### Données clés de l'appui AFD

**Numéro de projet :** CZZ1369

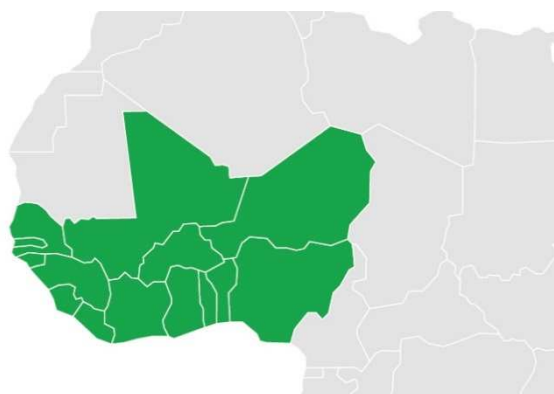
**Montant :** 3,4 M€

**Taux de décaissement :** 99%

**Signature de la convention de financement :** octobre  
2010

**Date d'achèvement :** juin 2017

**Durée :** 6 ans et 8 mois



### Contexte

Le projet GIRE 2 s'inscrit dans la continuité directe du projet Niger-HYCOS mené entre 2005 et 2010 sur financement de l'AFD (3,1 M€) et de la Facilité Africaine de l'Eau (1,2 M€). Le projet Niger-HYCOS visait à assister l'ABN dans la mise en place et la pérennisation d'un système d'information sur les ressources en eau du fleuve Niger à travers la gestion d'un réseau de surveillance hydrologique. Dans le prolongement de Niger-HYCOS, GIRE 2 s'est concentré sur l'hydrologie quantitative, la modélisation et la facilitation des ouvrages. La participation de la Facilité Africaine de l'Eau au projet GIRE 2, pressentie pour le financement d'activités de formation et sensibilisation, ne s'est finalement pas concrétisée.

### Intervenants et mode opératoire

Les principaux bénéficiaires du projet sont l'agence d'exécution régionale, l'ABN, et les Services Hydrologiques Nationaux des neuf pays membres. L'ABN a mis en place une Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UGP), appuyée par une assistance technique résidente financée par GIRE 2 et des agences d'exécution au niveau national. L'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM) a fourni, en tant qu'agence de supervision, une assistance scientifique et technique à l'ABN et aux pays participants.

### Objectifs

L'objectif global était de « Doter l'ABN des moyens lui permettant d'assurer avec efficacité le suivi des ressources en eau et des grands ouvrages hydrauliques, pour une gestion harmonieuse, intégrée et coordonnée de ces ouvrages » à travers deux objectifs spécifiques :

- fiabiliser durablement le suivi hydrologique pour la prévision, la simulation et la GIRE du bassin ;
- développer et maîtriser les instruments techniques, institutionnels et juridiques pour le développement et la gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques structurants et le partage des coûts et bénéfices associés,

### Réalisations attendues

- 10 stations hydrométriques supplémentaires, soit 115 au final
- Production, analyse et diffusion des données hydrologiques aux utilisateurs et décideurs politiques dans les 9 Etats,
- Suivi des projets à impact transfrontalier de façon transparente et efficace par l'ABN afin de fournir une base d'information fiable pour les décisions et négociations les concernant.
- Actualisation et maîtrise des logiciels de simulation et information régulière des usagers.
- Définition et approbation d'une convention décrivant le statut des ouvrages communs et des ouvrages d'intérêt commun

## Appréciation de la performance

### Pertinence

En ligne avec les stratégies de l'ABN et de l'AFD, le projet répondait initialement assez bien aux besoins de l'ABN. Cependant, le choix d'une approche projet a fragilisé le suivi hydrologique national par son financement limité dans le temps qui s'est substitué à celui des États. Le projet aurait dû être placé dès sa conception sous la tutelle de l'Observatoire de l'ABN, en s'associant avec la GIZ afin d'y institutionnaliser le suivi hydrologique. Par ailleurs, l'approche s'est avérée trop axée sur les aspects techniques du suivi hydrologique sans vraiment accorder de l'importance aux actions d'accompagnement. Les besoins des pays membres ont été dans l'ensemble pris en compte. L'adéquation entre les moyens mobilisés et les objectifs, de même que la cohérence dans la mise en œuvre entre les différents organes du Secrétariat Exécutif de l'ABN d'une part et avec les autres parties prenantes ou bailleurs de fonds d'autre part, ont été satisfaisantes.

### Efficacité

Les taux de réalisation des activités présentés par l'UGP sont globalement satisfaisants. L'efficacité même du projet est jugée moyennement satisfaisante. D'un côté les nombreuses réalisations de la première composante, telles que la base de données hydrométrique régionale et les bulletins d'information hydrologiques, sont très appréciées par les pays membres, mais d'un autre côté on observe une diminution continue du nombre d'appareils en fonctionnement, faute d'une maintenance adéquate, et l'outil de gestion de la base de données n'est pas pleinement utilisé par les pays. L'atteinte du deuxième objectif est limitée. Les réalisations du projet sont principalement d'ordre technique. Les réalisations institutionnelles et juridiques initialement prévues ne sont pas effectives à la fin du projet, du fait du faible budget initial de la deuxième composante.

### Efficiences

L'efficacité est globalement jugée insatisfaisante. Réalisée sur une base annuelle, la planification manque de vision globale. Les difficultés de décaissement témoignent d'un manque de réalisme de la planification initiale et des difficultés du projet à remédier aux problèmes de justifications des dépenses de l'ABN et des pays. Si l'apport technique de l'UGP est largement reconnu et la coordination satisfaisante, il a manqué une vision d'ensemble. Le principal problème rencontré au niveau des pays est le manque de continuité administrative pour faire face à la mobilité du personnel. La contribution technique de l'OMM est jugée insuffisante.

### Impact

L'impact est jugé très satisfaisant. Le projet a clairement renforcé la légitimité de l'ABN auprès des pays membres. Il a renforcé l'ABN dans i) sa mission de suivi environnemental ; ii) son rôle de coordination avec les pays membres pour la mise en valeur des ressources en eau ; iii) dans ses compétences techniques, via l'UGP. Il a favorisé la collaboration au sein de l'ABN (entre l'UGP et l'Observatoire). L'impact sur les pays est jugé satisfaisant au final, en particulier sur le suivi hydrologique, avec cependant une faible appropriation par les services hydrologiques nationaux des équipements de mesure automatique qui sont dans la pratique maintenus et utilisés directement par l'ABN.

### Viabilité/durabilité

Insuffisamment prise en considération lors de la conception du projet, la durabilité, faute de capacité technique et financière suffisantes à l'ABN et dans les pays, est jugée insatisfaisante. Bien que les choix technologiques aient été adoptés de manière consensuelle avec les pays durant Niger-HYCOS et GIRE 2, il s'avère à la fin du projet qu'ils ne sont pas dans l'ensemble adaptés aux pays : la maintenance et la gestion des équipements de mesure automatiques n'ont pas été assurées par les pays, ces équipements modernes contrastant beaucoup avec les environnements ruraux rustiques dans lesquels ils s'insèrent.

### Valeur ajoutée de l'appui AFD

L'action de l'AFD, par sa continuité, est jugée satisfaisante dans l'ensemble. Les modalités de financement à travers des régies d'avances à l'ABN sont par contre jugées inappropriées. Le suivi de l'AFD est dans l'ensemble jugé satisfaisant, bien qu'elle ait été peu présente aux comités de pilotage régional de l'ABN.

## Conclusions et enseignements

Essentiel à l'ABN et aux pays membres pour la conduite du suivi hydrologique, le projet a été pertinent en se plaçant dans la continuité directe du projet Niger-HYCOS. Le projet a largement bénéficié à l'ABN en l'impliquant avec les pays dans le suivi hydrologique, en consolidant sa base de données hydrométrique régionale qui est la fondation des missions de l'ABN, et en consolidant les instruments techniques pour la gestion coordonnée des ressources en eau à l'échelle du bassin (modèle SIP, modèle GIRE). GIRE 2 a fortement renforcé la capacité de l'ABN et sa légitimité envers les pays. Le bénéfice pour les pays n'est pas aussi palpable, même s'il reste important. Le projet a significativement contribué aux budgets nationaux de suivi hydrologique, a démontré aux pays l'utilité des nouvelles techniques que sont les équipements de mesure automatisés et leur application dans la prévision des crues.

Les principales recommandations du consultant porte sur les deux points suivants :

- L'appui au suivi hydrologique ne doit pas être uniquement technique : il doit prendre en compte les aspects institutionnels (organisation des observateurs, ancrage institutionnel de tout nouvel équipement, implication des CNU dans le suivi hydrologique).
- Il est conseillé de viser un suivi hydrologique qui s'appuie principalement sur le réseau des observateurs des pays, en le renforçant par quelques stations pourvues d'équipement automatique soigneusement sélectionnées pour la prévision des crues. Le choix de ce réseau réduit de stations automatiques pourrait se réaliser dans le cadre du FERC (Fonds d'études et de renforcement de capacités) de l'AFD.